
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Comment ça marche : politiques de l'ICANN
Samedi 9 novembre 2024 – 13h15 à 14h30 TRT

SIRANUSH VARDANYAN : Sachez que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement requises par l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Les questions et les commentaires seront lus à haute voix s'ils sont soumis dans la forme appropriée. L'interprétariat pour cette séance comprend l'anglais, le français, l'espagnol, l'arabe et le turc. Si vous souhaitez prendre la parole au cours de la séance, veuillez lever la main sur Zoom et donc, lorsque la parole vous sera donnée, vous serez autorisé à activer votre micro. Veuillez indiquer votre nom ainsi que la langue dans laquelle vous prendrez la parole si c'est une langue autre que l'anglais et veuillez parler à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise.

Nous demandons au support technique de télécharger les diapositives. Je voudrais donc présenter mes collègues de l'équipe s'occupant des politiques, Carlos Reyes et Ozan Sahin. Ils savent comment tout fonctionne. Ils sont ici pour nous aider à comprendre comment la politique est élaborée au sein de l'ICANN. Donc, soyons à l'écoute et apprenons comment nous pouvons tous nous impliquer dans ce domaine très important. Et maintenant la parole est à vous, Carlos.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

CARLOS REYES : Bonjour Siranush. Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Carlos Reyes et je vais prendre la parole aujourd'hui avec mon collègue Ozan pour vous parler de l'élaboration des politiques.

D'habitude, au début de ces séances, j'aimerais savoir ce que vous connaissez déjà. Je sais que certains d'entre vous ont déjà été exposés à l'ICANN. Pour d'autres, l'ICANN, c'est quelque chose de tout à fait nouveau. Mais de toute façon, connaître cela nous aidera à mieux gérer cette séance. Nous avons des diapositives qui nous donneront des informations. Merci.

Mais nous privilégions l'interaction avec vous. Donc tout d'abord, est-ce que vous pourriez nous dire ce que vous avez compris de la mission de l'ICANN concernant les politiques? Ou dites-nous ce que vous savez concernant les politiques de l'ICANN au sein de l'ICANN? Les diapositives sont sur Zoom, mais nous allons aussi les projeter à l'écran.

DANA CRAMER : Boursière de l'ICANN. Donc, c'est un processus multipartite ascendant qui implique les différentes unités constitutives afin que le plus grand nombre puisse participer avant la mise en œuvre.

CARLOS REYES : Donc c'est une description très intéressante. Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un d'autre a un commentaire? Merci beaucoup.

OLUBUSAYO MARY BALOGUN : Je suis boursière. Je voudrais ajouter que les politiques doivent être approuvées par le conseil d'administration. S'il n'y a pas de consensus, il faut donc qu'elle revienne aux unités constitutives pour qu'elle puisse les réexaminer.

CARLOS REYES : C'est vrai. Merci. Il faut que le conseil d'administration approuve et il faut un consensus. Y a-t-il d'autres commentaires?

ABDULRAHMAN ABOTALEB : Boursier de l'ICANN. Je crois que les thématiques doivent provenir donc de la communauté de l'ICANN et c'est un processus ascendant qui va jusqu'au conseil d'administration. Il y a des avis qui sont émis et donc tout cela précède la mise en œuvre.

CARLOS REYES : Je suis content que vous ayez mentionné donc les avis. Oui. Donc les avis, c'est différent des recommandations. Nous parlerons des avis. Merci. Y a-t-il d'autres commentaires? Oui, ici. Et ensuite, nous reviendrons de ce côté.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je pense que tout le monde a la possibilité de contribuer, mais l'organisation de soutien est censée rédiger. Et puis ensuite, cela passe par le comité consultatif et ensuite, il y a les recommandations.

CARLOS REYES : Donc ici, nous arrivons dans les nuances. Nous faisons la distinction entre les organisations de soutien et les comités consultatifs qui contribuent. Donc, nous parlerons de ces différences. Merci.

OLUBUSAYO MARY BALOGUN : Je voudrais juste dire qu'une fois que la politique est approuvée, donc elle est mise en œuvre par l'ICANN org. C'est le personnel.

CARLOS REYES : Oui. Bien, nous avons parlé donc du cycle de vie des politiques.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a un boursier qui participe virtuellement. À vous de prendre la parole. Activez votre micro.

SABAH TIKU BEYENE : Merci beaucoup, Siranush. Boursière de l'ICANN81. Pour moi, ce qui est un point saillant dans cette approche de politique, c'est donc l'accent qui est mis sur le modèle multipartite. Donc il y a les acteurs gouvernementaux et les utilisateurs. C'est un modèle puissant, car il reflète le fait que l'Internet impacte tout le monde. Donc il n'y a pas un seul groupe qui peut avoir toutes les réponses. Toutes les voix sont entendues. Il y a toutes ces questions qui sont importantes : la sécurité, les noms de domaine. Voilà mon commentaire. Merci.

CARLOS REYES :

Merci Sabah. C'est important. Donc l'envergure, la portée de la mission de l'ICANN et comment cela a un impact sur les politiques. J'ai l'impression que vous avez beaucoup de connaissances. Cela dit, nous allons répondre à vos questions et Ozan va parler du fait que tout le monde est invité à participer et Ozan va nous parler de ce mécanisme. Merci pour ces commentaires d'introduction pour vos questions. Il est très utile pour nous de savoir un petit peu quel est votre niveau de connaissance et cela nous aidera dans ce temps que nous allons passer ensemble.

Donc nous avons parlé de l'élaboration des politiques, des organisations de soutien, donc des comités consultatifs. Nous allons parler des processus d'élaboration de politiques. C'est ce qui se passe maintenant dans la communauté, dans l'organisation. Et puis, si nous en avons le temps, nous parlerons de notre équipe et des ressources. Nous avons prévu une séance de questions-réponses, mais n'hésitez pas à poser des questions au fur et à mesure pour que cela soit plus interactif.

Donc je pense que vous connaissez tous les trois composantes de l'ICANN. Nous avons donc le modèle tripartite qui comprend la communauté. Vous faites partie de la communauté en tant que boursier. Vous verrez la communauté à l'œuvre par le biais des organisations de soutien et d'autres groupes de travail. Donc la communauté, c'est le cœur de ce modèle multipartite dans le travail, conformément aux statuts constitutifs.

Ensuite, il y a le conseil d'administration. Il donne donc l'orientation stratégique de l'organisation. Il établit le plan stratégique et il approuve les politiques et les avis aussi élaborés par la communauté. Il est important de savoir que le conseil d'administration ne s'implique pas directement dans l'élaboration des politiques. Parfois, il y a des agents de liaison du conseil d'administration qui informent les communautés consultatives et les organisations de soutien pour veiller à ce que les recommandations puissent être recommandées, puissent être mises en œuvre. Mais donc le conseil d'administration ne s'implique pas dans les débats.

Ensuite, troisièmement, il y a l'organisation composée de Siranush, Ozan, moi-même et d'autres personnes. Donc ce sont les personnes qui soutiennent la communauté dans son travail. Nous avons plusieurs équipes, comme toutes les organisations, il y a des équipes internes, donc les ressources humaines, les responsables financiers, tout ce qu'on attend d'une organisation internationale. Mais nous avons aussi des fonctions qui sont particulières à notre mission, propres à notre mission. Nous avons donc des équipes chargées de la relation avec les parties prenantes notamment. Il y a des points communs entre l'ICANN et d'autres organisations et il y a des domaines qui nous sont propres. Tout cela constitue l'ICANN.

Parlons donc des trois organisations de soutien. La première est celle sur laquelle nous allons passer un peu plus de temps. Donc, Ozan et moi travaillons avec ce groupe. C'est donc l'organisation de soutien à l'adressage. Qui connaît les RIR, les registres Internet régionaux? Est-ce

que vous avez été donc boursier? Donc vous connaissez sans doute l'AFRINIC, le Centre d'information du réseau pour l'Asie-Pacifique. Il y a l'AFRINIC, le Centre d'information du Réseau africain. Nous avons aussi le RIPE. Donc ça, c'est le réseau IP européen. Et donc il y a aussi ce réseau pour l'Asie centrale. Il y a LACNIC pour l'Amérique latine et il y a aussi donc ce centre pour les différentes régions.

Donc ce sont des partenaires de l'ICANN par le biais de l'ASO, cette organisation de soutien à l'adressage pour ceux qui la connaissent. Les politiques élaborées à ce niveau sont régionales. Donc il s'agit de l'allocation des numéros. Les politiques qui sont élaborées au sein de l'ICANN sont mondiales et c'est la distinction importante à faire. La deuxième organisation de soutien, c'est l'organisation de soutien aux extensions géographiques. Vous connaissez donc les ccTLD de vos pays? Par exemple, si vous êtes du Mexique, c'est .mx et donc il y a ces extensions géographiques pour chaque pays – pour le Nigeria, pour le Royaume-Uni et autres. Donc elles sont gérées par un opérateur dans votre pays. Donc c'est des extensions qui sont créées pour votre pays.

Et ensuite, c'est la troisième organisation de soutien. Donc pour l'ASO, il y aura des sessions ici, mais vous ne verrez pas beaucoup de politique relative aux nombres au sein de l'ICANN. Cela se déroule surtout au niveau régional. Comme je l'ai dit ici, vous verrez principalement du travail relatif à la GNSO. Donc c'est l'organisation de soutien aux extensions génériques. Donc c'est les domaines de premier niveau. Il y a .istanbul, .com, .car, etc. Donc ce sont les domaines de premier niveau

générique. Est-ce qu'il y a des questions concernant les organisations de soutien?

LILY EDINAM BOTSIOE : Alors moi j'ai une question. Je suis Lily, je suis une boursière ICANN81. Vous avez fait le distinguo entre les registres internet régionaux et ce que fait l'ICANN. Comment faites-vous en sorte qu'il n'y ait pas de conflit dans les tâches réalisées par ces deux entités, ce qui se passe sur le plan régional et sur le plan international? Je voulais vraiment savoir là où résidait la distinction entre ce que peuvent faire ces deux niveaux.

CARLOS REYES : Alors il y a un protocole d'accord entre les RIR – registres Internet régionaux – et l'ICANN. Et ce protocole cadre la politique internationale et ce qu'elle est. S'il y a une question qui ne relève pas du protocole d'accord, cela veut dire que c'est une question de nature régionale. C'est de cette façon aussi que nous évitons toute confusion ou toute superposition. Les politiques globales sont très clairement définies et exige une coordination par l'IANA. C'est une très bonne question. Je voulais aussi dire quelque chose, mais j'ai oublié. Ça va me revenir.

Bon, je sais que c'est une planche qui fait un peu peur, mais elle a même été simplifiée. Ce que vous voyez ici est l'objet de beaucoup d'efforts de synthèse. Vous pouvez d'ailleurs accéder à ce schéma sur notre site web en plusieurs langues différentes. Il y a également des vidéos qui passent en revue ce schéma. Mais ce que nous avons inclus ici, c'est toutes les procédures pour chaque organisation de soutien. Il y a des procédures

d'élaboration des politiques. Alors, je passe toujours du temps sur le champ d'application, sur le périmètre, car je veux que vous pensiez à cela comme le menu d'un restaurant. L'ASO, c'est un italien où on y mange de la pizza. La ccNSO, c'est un chinois et donc on va aller manger des nouilles sautées. Et la GNSO, c'est un restaurant mexicain, donc vous n'allez pas vous rendre à l'ASO pour demander une quésadilla. Bon, peut-être qu'ils peuvent vous concocter une quésadilla, mais ce ne sera pas la meilleure. Et vous n'allez pas aller à la GNSO pour demander une pizza. C'est la raison pour laquelle le périmètre est si crucial, car vous, membres de la communauté ou les membres du public parfois, peuvent avoir un sujet à évoquer. Mais il faut savoir où poser la question. Parfois, il faut que la communauté y plonge. Parfois, vous allez tout simplement, si vous ne faites pas cela, rester bloqué dans une impasse sans savoir vers qui il faut se tourner. Ça peut vraiment être décourageant lorsqu'on est volontaire. Lorsqu'on a une idée, il faut se demander à qui il faut poser la question, à qui il faut soumettre ses idées.

Bon, il y a également, en matière de gestion, un conseil qui est élu par une communauté des organisations de soutien. Donc, il y a des chartes qui sont conçues pour les groupes de travail. Il y a des chefs de file qui sont nommés pour les différents chefs de groupe. Il y a un examen des recommandations, un délibéré sur les recommandations et en fin de compte, ils publient un rapport avec toute une série de recommandations adressées au conseil d'administration. Donc une réunion de l'ICANN, c'est souvent une organisation de soutien, le Conseil des groupes de travail. Lorsque vous vous penchez sur le

calendrier et que vous demandez sur quoi va travailler le groupe de travail transfert PDP. Mais dans ce cas-là, c'est un groupe de travail qui a été mandaté par la GNSO pour élaborer des mesures liées à cela.

Donc on va passer en revue la procédure pour la GNSO à un très haut niveau. Puis Siranush a d'autres planches à nous montrer, donc on va pouvoir les partager. On va se concentrer simplement sur la GNSO aujourd'hui, car nous n'avons que peu de temps, mais vous pourrez découvrir les processus pour la ccNSO et l'ASO assez facilement. Alors après avoir bouclé le point sur la GNSO, je vais faire une pause, puis l'on se penchera sur le processus d'élaboration des avis. Et si vous avez des questions à ce propos, vous pourrez les poser à Ozan. Alors, y a-t-il des questions à propos de ce qui va nous occuper ces prochaines minutes?

SIRANUSH VARDANYAN : Et les planches, par ailleurs, sont disponibles en ligne.

CARLOS REYES : Très bien. Alors plongeons dans la GNSO. Nous avons déjà évoqué le périmètre de la GNSO. Ce sont les politiques liées aux noms de domaines de premier niveau générique et c'est le Conseil de la GNOS qui gère ce processus. Si l'on parle de la composition du Conseil de la GNSO, on constate qu'il y a deux volets. Il y a les parties contractantes, donc ce sont les groupes de représentants qui représentent les opérateurs de registre et le bureau d'enregistrement qui ont des contrats avec l'ICANN. C'est important, car les réalisations, les produits élaborés par la NSO sont contraignants pour les parties contractantes

et elles sont mises en œuvre par le biais des contrats signés par l'ICANN avec ses parties contractantes. Donc, imaginez que vous avez un opérateur de registre d'un TLD ou un bureau d'enregistrement qui vend des noms de domaine. Eh bien, eux doivent s'engager à respecter les politiques élaborées par la GNSO et qui sont validées par le conseil d'administration dans le cadre de ces contrats. C'est la raison pour laquelle ce volet de la GNSO est qualifié de maison des parties contractantes. Et l'autre volet, ce sont les parties non contractantes. Elles n'ont pas de contrat avec l'ICANN, mais les réalisations de la GNSO les intéressent. Elles représentent des représentants commerciaux et non commerciaux. Pour les noms commerciaux, il y a des organisations à but non lucratif et des représentants des entités non commerciales. Puis pour les parties, les représentants des entités commerciales, il y a les entreprises, il y a les représentants de la propriété intellectuelle, puis il y a ceux qui représentent les fournisseurs de services Internet et de connectivité. Alors est-ce qu'il y en a ici qui sont intéressés par ces groupes?

SIRANUSH VARDANYAN : Il y aura également un représentant du Conseil de la GNSO qui va nous parler davantage de la GNSO et de la façon dont la GNSO fonctionne.

CARLOS REYES : Oui, je pense que la plupart des unités constitutives sont représentées, en effet. Donc, tout le monde a des processus d'adhésion. C'est aux communautés de décider qui veut rejoindre quoi.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, j'ai une question à propos des parties contractantes. Vous dites qu'il y a des contrats formels avec l'ICANN. Ces contrats sont-ils statiques ou y a-t-il des modifications du contenu de ces contrats? Et par ailleurs, moi, je suis un affilié de l'unité constitutive des unités non commerciales, la NCUC.

CARLOS REYES : Alors les contrats sont dynamiques, car dès qu'il y a une nouvelle politique approuvée par la GNSO, le contrat doit s'en faire l'écho. Mais il peut y avoir des négociations, outre le champ du développement des politiques. Un bon exemple est survenu cette année. Il s'agit d'une partie contractante qui collabore avec l'ICANN pour ce qui est des négociations ciblées relatives à l'utilisation malveillante du DNS. Puis l'accord de l'opérateur de registre du gTLD a été modifié pour se faire l'écho de ces nouvelles dispositions. Donc les contrats changent à mesure que le secteur change. Je sais qu'il y avait une autre main levée.

NITISH REDDY YERRADODDI : Nitish de l'Inde. NextGen. Comment peut-on devenir un groupe d'une unité constitutive? Y a-t-il une restriction du nombre de personnes qui siègent au conseil ou sur les unités constitutives?

CARLOS REYES : Je ne pense pas qu'il y ait un plafond en nombre de membres. Je pense que chacune de ces unités ou de ces groupes de représentants sont disposés à faire croître leur groupe, notamment dans les régions où il

n'y a pas suffisamment de représentants. La meilleure façon d'en apprendre sur ce processus d'adhésion, comme Siranush l'a dit, il y aura des présentations de la plupart des unités constitutives et vous pourrez leur demander quel est leur processus d'adhésion. Parfois, il s'agit simplement de se rendre sur le site Web et de remplir le formulaire de candidature. Il y a des représentants de ces unités constitutives à Istanbul également. Bon, ce n'est pas quelque chose qui est géré par le personnel de l'ICANN. Ce sont les unités constitutives qui gèrent leurs propres procédures.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Y aura-t-il également des présentations de parties non contractantes?

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, il y en aura, aujourd'hui et demain, des parties contractantes et non contractantes. Donc voilà, vous pouvez poser cette question à cette session.

CARLOS REYES : Très bien. Alors, pour ce qui est des procédures de fonctionnement de la GNSO, qui montrent comment l'on met en place l'élaboration des politiques au sein de la GNSO. Il est très détaillé, c'est un manuel vraiment exhaustif. Donc ici, sur cette planche, nous avons tenté d'être un peu plus synthétique pour faciliter la communication. Nous avons mis en exergue quelques étapes cruciales.

Premièrement, identifier le problème ou un problème. Lorsqu'on pose une question, lorsque l'on problématise quelque chose, lorsque l'on évoque une question politique auprès de la GNSO, il faut que cela s'intègre au périmètre de la GNSO. Car si vous évoquez quelque chose qui a trait aux gTLD, la GNSO ne va pas lancer un axe de travail. La raison? C'est la raison pour laquelle il faut vraiment bien identifier la problématique qui est la vôtre.

Ce qui m'amène au cadrage. Une fois le problème ou la question identifié, le Conseil de la GNSO va publier un rapport préliminaire. C'est publié par le personnel et il y a un examen des questions actuelles de ce qui a été fait par le passé et l'on tente vraiment d'aider la communauté à bien comprendre le paysage qui a trait à cette question en particulier. Puis il y a une opportunité pour le public de fournir des commentaires. Nous avons d'excellentes ressources humaines et il y a des collègues, beaucoup d'experts dans leurs propres champs, mais nous ne savons pas tout. Il est de bon aloi de proposer au public de formuler des commentaires, car cela renforce notre travail. Chaque fois que vous voyez des petites flèches dans nos planches, cela veut dire qu'il est possible de formuler un commentaire public. Et un peu plus tôt, quelqu'un a demandé: Comment est-ce que le public peut s'impliquer? Les organisations de soutien et les comités consultatifs ont des tâches qui se limitent à leurs membres, mais il y a toujours la possibilité pour le public de commenter. Donc il faut vraiment garder cela à l'esprit. Peut-être que dès à présent vous n'avez peut-être pas le temps de vous impliquer dans la communauté de la communauté ICANN régulièrement, Mais vous pouvez toujours participer au

processus d'élaboration des politiques et des avis, et c'est ce que nous tentons de faire avec ces flèches. Nous avons identifié la thématique, nous l'avons cadré, nous avons veillé à ce que cela puisse être réalisable. Il y a ensuite la partie de commentaire public et le conseil ensuite examine les questions spécifiques qui importe à nos membres et il faut faire en sorte qu'il y ait les ressources nécessaires de la part de l'organisation ICANN. Nous alignons donc tous les éléments pour entamer le processus qui prend la forme d'un groupe de travail. Si vous avez déjà fait partie d'un groupe de travail d'élaboration de politiques, vous savez que nous contribuons notamment au calendrier des séances de travail. Nous aidons l'équipe dirigeante à élaborer les ordres du jour, nous les aidons à la recherche. C'est un effort, un travail de collaboration pour soutenir la communauté dans ce travail. Est-ce qu'il y a donc des questions dans ce processus d'élaboration de politiques?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Donc, combien de temps faut-il entre la première étape et la toute dernière étape?

CARLOS REYES : C'est une question qui se pose souvent. C'est une très bonne question. Trois ans, sérieusement. Je suis sérieux. Je pense qu'il faut garder à l'esprit plusieurs choses. Ce sont des thématiques compliquées et il y a beaucoup d'intérêt. Nous avons parlé de la composition du conseil. Il y a beaucoup de voix et le consensus est difficile à obtenir. L'autre chose qu'il faut garder à l'esprit, c'est qu'Ozan, Siranush et moi, nous sommes des salariés de l'organisation. C'est notre travail. Mais vous, vous avez

d'autres activités. Vous avez un travail, vous avez une famille. Donc ce travail est fait avec des contraintes de temps tous les 15 jours. Il faut trouver du temps pour se préparer aux appels, participer à ces réunions, ces appels. Cela représente beaucoup de travail. C'est pour cela que ces réunions sont tellement précieuses, car vous êtes ici en présentiel. Vous échangez avec les collègues. Mais quand on est en dehors de ces réunions, après ces réunions, le travail doit se poursuivre dans des conditions très différentes. Et parfois, il est frustrant de voir que ce travail prend beaucoup de temps, mais nous avons des ressources mondiales. Ce sont donc les différents systèmes de l'Internet. Si l'élaboration des politiques est hâtée ou bâclée, cela deviendrait problématique. Cela pourrait engendrer des instabilités au sein du système et cela serait contraire à la mission de l'ICANN. Donc les délais sont un problème. Nous essayons de trouver des façons plus efficaces de fonctionner. On nous a demandé tout à l'heure si donc les contrats étaient statiques. Nos processus ne sont pas statiques. La GNSO ou le conseil de la GNSO recherche constamment des façons de s'améliorer, mais il y a beaucoup de points de vue. Il y a des points de vue au sein de la GNSO. Une fois que vous amenez aussi les comités consultatifs, les apports du public, alors il y a encore ce niveau supplémentaire qui doit être pris en compte. Voilà, c'est une bonne question. Y a-t-il d'autres questions?

MIRA FAJRIYAH :

Bonjour, boursière de l'ICANN d'Indonésie. Donc moi je reviens à la dernière question concernant l'efficacité. Je voudrais en savoir plus sur l'EPDP, c'est-à-dire ce processus accéléré d'élaboration de politiques.

J'ai constaté que le but était de prolonger le sujet débattu au sein de l'EPDP. Donc je voulais savoir si vous aviez donc des témoignages sur la façon dont cet EPDP améliore le processus PDP?

CARLOS REYES :

Bonne question. Permettez-moi de terminer la description du PDP et ensuite, nous expliquerons ce qu'est l'EPDP.

OYINKAN REBECCA ADEBIMPE : Bonjour, je représente l'Irlande. Je suis aussi boursière. Je voudrais savoir s'il est possible dans ce processus de voir un cas de figure où on revienne en arrière. Donc est-ce qu'on peut arriver au niveau de cadrage et puis revenir en arrière? Est-ce que cela arrive?

CARLOS REYES :

La réponse est non. Je crois que les étapes se suivent l'une l'autre. Vous ne pouvez pas entamer quelque chose et puis passer au cadrage. Le conseil ne voudrait pas lancer quelque chose qui ne se rapporte pas spécifiquement à sa mission. Mais c'est une bonne question. Merci.

ABDULRAHMAN ABOTALEB :

Je suis boursier de l'ICANN. Vous avez parlé donc des contraintes de temps dans ce processus EPDP. Est-ce que vous acceptez cet état de chose ou est-ce que vous réévaluez la situation pour optimiser le processus, le rendre plus rapide?

CARLOS REYES :

La réponse est oui. La communauté et les dirigeants communautaires, en particulier les responsables des groupes de travail notamment,

essayent de faire avancer les travaux. Parfois, l'un des groupes de travail va organiser un atelier en dehors d'une réunion de l'ICANN pendant quelques jours, trois ou quatre jours. Donc ce sera un travail qui durera trois ou quatre jours et des progrès seront accomplis plus qu'en plusieurs mois. Comme je l'ai dit parfois, quand on quitte une réunion de l'ICANN, les travaux se poursuivent dans l'espace virtuel. Nous soutenons la communauté par le biais de réunions sur Zoom. Nous avons tous survécu à la pandémie. Nous nous souvenons de cette période. Nous savons que les interactions sont limitées en virtuel. Donc parfois il y a des sous-ensembles, des sous-groupes du groupe de travail qui vont décider de créer un rapport et un autre sous-groupe va créer un autre rapport. Mais ensuite, il faut consolider le tout ou faire des révisions. C'est beaucoup de travail, mais nous recherchons des façons de nous améliorer. Donc il y a aussi la décision de vouloir accélérer le travail. Nous en reparlerons. Il y a des éléments administratifs qui peuvent être améliorés, mais la substance des discussions ne peut pas être raccourcie. C'est là que les parties prenantes s'impliquent et c'est là que les conséquences peuvent être considérables, non seulement pour les contrats, mais pour notre mission.

Alors terminons de parler des dernières étapes du PDP. Nous avons parlé du groupe de travail. Nous avons parlé de notre soutien par le biais de Zoom et des séances au sein de l'ICANN, etc. La quatrième étape est la plus longue. Elle peut durer deux ans pour permettre à un groupe de travail d'établir sa charte, identifier toutes les recommandations, réviser les recommandations et aboutir à un consensus.

Donc, ce groupe de travail présente ce rapport au Conseil de la GNSO et à ce moment-là, le Conseil de la GNSO examine le rapport final et si le Conseil adopte ce rapport final, celui-ci est transmis au conseil d'administration. A ce stade-là, le conseil d'administration consulte la communauté et le GAC. Et donc, une fois que le processus a été suivi, tous les membres de la communauté ont été consultés et le conseil d'administration votera, mettra ce rapport final aux voix.

Donc, à chaque étape du processus d'élaboration de politiques, il y a donc un groupe qui dirige chaque étape et un effort considérable est déployé pour faire en sorte que toutes les parties prenantes aient pu avoir voix au chapitre. Et ensuite donc, il s'agit de la mise en œuvre. Y a-t-il des questions sur la façon dont un PDP est bouclé?

AVIRAL KAINURA :

Je suis un NextGen. Donc si nous traitons des thématiques différentes, il faut créer des groupes de travail différents pour chaque thématique.

CARLOS REYES:

Oui. Alors la réponse est oui. Principalement ou en partie parce que tout d'abord, ça permet de mieux organiser le travail. Mais deuxièmement, un groupe de travail est compris et composé de personnes qui ont une expertise dans les sujets concernés. D'autres questions?

MILLENNIUM ANTHONY : Oui, je suis boursière. Je suis curieuse de savoir si le Conseil de la GNSO ne considère pas que cette thématique peut conduire à une élaboration de politiques. Que se passe-t-il si le Conseil de la GNSO détermine qu'une thématique n'est pas dans son périmètre?

CARLOS REYES : Eh bien, si vous avez une proposition et que le conseil de la GNSO dit que c'est une très bonne idée, mais cela ne fait pas partie de notre domaine d'action, alors peut-être que vous pouvez aller vers une autre organisation de soutien. Et si donc cette thématique fait partie de son domaine, alors cela pourra être traité. Mais il est important que chaque groupe se concentre sur les sujets et les thématiques qui lui ont été donc confiés. Il y a des domaines spécifiques dans lesquels les organisations de soutien et les comités consultatifs peuvent agir.

SANA NISAR : Merci de votre présentation. Mon nom est Sana Nisar, boursière ICANN81. Je viens du Pakistan. Je fais actuellement partie du groupe de travail PPSAI-IRT. Au sein d'un groupe de travail, je me demande si lorsque le CA de l'ICANN reçoit le rapport du Conseil de la GNSO, s'il y a des champs pour lesquels il faut que le GAC ou la communauté soit subséquemment consulté?

CARLOS REYES : Oui, une fois qu'une politique est adoptée, vous dites que vous faites partie de l'IRT, c'est cela? C'est l'équipe d'examen de la mise en œuvre. Lorsqu'une politique est approuvée et que l'ICANN, l'organisation

commence à mettre en œuvre la politique, on crée un groupe de travail avec des membres de la communauté qui étaient impliqués dans l'élaboration de cette politique pour nous aider à mettre en œuvre cette politique. Souvent, il y a des questions de clarification qui sont posées et il faut contrôler cela avec la communauté. Il faut leur dire : Voilà, nous avons l'intention de mettre en œuvre cela. Est-ce que cela est conforme à la recommandation? Est-ce que c'est conforme au débat?

Tout ce qui a trait à la mise en œuvre de la politique prendra place au sein de l'équipe IRT, l'équipe de révision chargée de préparer la mise en œuvre. Pendant l'élaboration du plan de mise en œuvre, si des questions émergent et qui vont au-delà de la mise en œuvre, dans ce cas-là, c'est à la communauté de revenir à la GNSO pour évoquer cela, car il se peut qu'il y ait des incohérences ou des ambiguïtés quant à la politique elle-même. Et ça, ça diffère de la mise en œuvre de la politique. Donc l'équipe IRT nous aide à clarifier les questions qui ont trait à la mise en œuvre. Mais s'il y a des questions propres aux recommandations, elles doivent à nouveau être reprises par la communauté – dans ce cas, le conseil de la GNSO. Une autre question?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, afin que je comprenne très clairement. Ce que je comprends, c'est que la communauté rassemble tous ceux qui font partie du secteur industriel, du secteur non commercial, les gouvernements, les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre. Comment est-ce que le conseil d'administration ou les groupes de travail communiquent avec la communauté? Par quels canaux?

CARLOS REYES : Un peu plus tôt, lorsque nous avons parlé du rôle d'un groupe de travail, il faut rappeler que le groupe de travail peut faire partie de la GNSO ou de la ccNSO ou d'un comité consultatif. Si le conseil d'administration veut communiquer avec un groupe de travail, il peut le faire directement. Mais souvent, le conseil d'administration va contacter directement la direction du comité consultatif ou de l'organisation de soutien, ses membres élus. Je crois qu'il y a une autre question.

OYINKAN REBECCA ADEBIMPE : Boursière d'Irlande. Alors, je vais rebondir sur ce qui vient d'être évoqué à propos du processus d'élaboration de politiques. Alors, je travaille dans le champ de la politique et souvent on voit qu'une politique peut être identifiée, puis être cadrée, puis elle est abandonnée et je me demande si la même chose survient à l'ICANN avec la GNSO et le processus d'élaboration des politiques. S'il y a des politiques qui sont un peu laissées de côté dans ce cas-là, que se passe-t-il? Ou alors si le processus d'identification est tellement bon qu'il n'y a jamais de politiques qui sont abandonnées?

CARLOS REYES : Dans le rapport final, le Conseil de la GNSO ou tout autre groupe de travail, je reprends si une recommandation fait l'objet d'un consensus, elle sera incluse. Il se peut qu'il y ait parfois une section relative aux autres sujets évoqués, qui n'ont pas fait consensus, qui n'ont pas fait l'objet d'une recommandation, mais nous estimons qu'ils sont toujours

importants et cela peut faire l'objet de travaux à l'avenir. Mais le rapport dira que : Voilà, au vu de nos débats, nous n'avons pas pu atteindre un consensus en la matière, mais peut-être qu'à l'avenir c'est possible.

Cela fait tout simplement partie de notre processus. Parfois, vous n'êtes tout simplement pas d'accord. Parfois vous n'êtes pas d'accord avec votre frère ou votre sœur pour aller à un tel restaurant et vos parents doivent décider. Donc c'est un peu la nature humaine, mais il est vraiment important de documenter cela. Il faut être prêt, car la prochaine fois que survient le sujet au sein de la communauté ICANN, on pourra se référer à ce qui a déjà été évoqué. On peut recadrer la question, voir ce qui a déjà été évoqué. Par ailleurs, cela se produit dans des organes de législation de par le monde. Si vous travaillez pour votre parlement ou votre municipalité et que vous proposez quelque chose qui ne reçoit pas un accueil favorable, parfois il faut faire un pas en arrière et revenir à la charge un peu plus tard. Donc voilà, je pense que c'est plus une fonctionnalité plutôt qu'une anomalie.

WAQAR AHMAD :

Waqar Ahmad du Canada, boursier ICANN81. Alors je parle en mon propre nom. J'aimerais savoir comment les politiques sont mises en œuvre lorsqu'elles sont adoptées par le Conseil de la GNSO, surtout s'il y a des politiques locales qui entrent en conflit avec ce qui a été adopté.

CARLOS REYES :

Alors, comment résolvons-nous des conflits postadoption? C'est cela que vous demandez?

WAQAR AHMAD : Oui, c'est cela.

CARLOS REYES : Alors, cela me ramène à la question relative à l'équipe IRT, l'équipe chargée de la révision de la mise en œuvre. S'il y a des questions relatives à la politique et à sa mise en œuvre, si c'est un point qui a directement trait au contenu de la politique, l'équipe IRT devrait se tourner vers le conseil de la GNSO pour demander à ce que la recommandation soit reformulée, réexaminée et, ensuite, elle devrait à nouveau être approuvée. Donc elle est toujours renvoyée à l'organisation de soutien si le problème est avec le contenu. Mais le personnel va de toute façon collaborer avec l'équipe de révision de la mise en œuvre qui comporte des membres de la communauté et qui vont nous aider à bien concevoir la mise en œuvre.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Boursière ICANN. Récemment, il y a une telle équipe qui a été mise en place. Et alors, est-ce que le PDP fait partie du mandat ou c'est simplement pour l'équipe IRT?

CARLOS REYES : Vous parlez de l'examen holistique, n'est-ce pas? Alors, dans les statuts de l'ICANN, il y a des examens qui doivent être menés dans plusieurs champs différents. Alors il y a des examens des comités consultatifs et

des organisations de soutien. On se demande si ces entités remplissent leurs missions. Ce sont des examens organisationnels.

Il y a des examens spécifiques qui ont trait à la mission de l'ICANN. On se demande si l'ICANN a accompli sa mission. Ça peut avoir trait à la sécurité, la stabilité, le choix des consommateurs. Et l'on peut également se demander si ces procédures d'examen sont efficaces, si elles remplissent leurs objectifs au titre des statuts.

Il y a peu, on avait réfléchi à se pencher sur ces examens et dans ce cadre-là, nous avons lancé la procédure d'examen holistique. En fait, c'est un examen de tous les examens et donc il s'agit de redéfinir les termes de référence qui cadre la mise en place des examens, donc du PDP, etc.

Donc on se demande si le processus d'élaboration des politiques fonctionne. Donc c'est une bonne question. Habituellement, on ne parle pas trop de ces révisions dans cette session, mais effectivement, les révisions ou les examens font partie intégrante du travail de l'ICANN.

Alors avant de s'écarter de la GNSO, ça fait 45 minutes que je parle, donc je vais donner la parole à Ozan. Mais je voulais revenir au processus accéléré d'élaboration des politiques. Alors, ce processus modifie l'étape 1, c'est-à-dire celle de la publication du rapport. Dans une procédure accélérée d'élaboration des politiques, il n'y a pas d'étape 1. Car à ce stade, le Conseil de la GNSO a déjà déterminé qu'il y avait besoin d'élaborer une politique. Donc il y a des modifications du PDP

pour l'étape 1 et pour l'étape 2, il n'y a pas d'étape 2 en réalité. Donc voilà, pour ce qui est d'un processus accéléré, il passe directement à l'étape 3 et il garde l'étape 4 évidemment. Donc, il y a eu plusieurs procédures accélérées à l'ICANN. Il y en a eu une sur l'accès aux données d'enregistrement des gTLD. Il y a eu une phase 1 et une phase 2, puis il y a eu une procédure accélérée pour ce qui est des noms de domaine internationalisés, tout cela au sein de la GNSO. Et tous ces axes de travail ont donné lieu à des rapports. Parfois, si la question est suffisamment précise d'emblée, le Conseil peut faire valoir qu'il est prêt à débiter les travaux.

SIRANUSH VARDANYAN : Saba.

SABA TIKU BEYENE : Merci beaucoup de me donner la parole. Merci de cette présentation. Saba, boursière ICANN81. Je suis intéressée par la façon dont l'ICANN peut avoir une incidence sur les régions où l'accès à Internet est limité. Et j'aimerais en apprendre davantage sur ce que fait l'ICANN pour faire en sorte que leurs politiques répondent vraiment aux besoins des régions en voie de développement. Moi, je viens d'une telle région. Je viens de l'Éthiopie. Je me demandais s'il y avait des initiatives spécifiques ou des ajustements dans les politiques de l'ICANN afin d'aider les communautés d'accéder à Internet et ou de bénéficier de l'Internet de façon plus efficace.

CARLOS REYES :

Alors au sein des organisations de soutien, les politiques sont de nature internationale, donc il n'y a pas de focale régionale. Les recommandations ne visent pas des régions en particulier, car les politiques sont de nature internationale. Mais cela ne veut pas dire que le processus d'élaboration des politiques ne peut pas être influencé par des considérations telles que les pays en voie de développement ou les pays développés, ou alors la prise en compte d'avis de personnes venant de ces communautés. Les recommandations doivent être de nature internationale afin que l'ICANN puisse agir au titre de sa mission pour tout l'espace de nom gTLD. Mais il n'y aurait pas de recommandation du Conseil de la GNSO qui cible en particulier la question du développement, mais il peut y avoir des politiques qui sont néanmoins informées par de telles considérations.

IDA PADIKUOR NA-TEI :

Alors Ida du Ghana, boursière ICANN81. Alors, j'ai une question sur l'étape 4 et la formation d'un groupe de travail. Comment garantit-on qu'un groupe de travail consulte bien la communauté? Y a-t-il un protocole que vous suivez afin de faire en sorte que la communauté est bel et bien consultée?

CARLOS REYES :

Oui, c'est une très bonne question. Oui. Il y a plusieurs éléments de contrôle. Le Conseil de la GNSO, lorsqu'il examine le rapport final, va se tourner vers les commentaires publics. C'est le mécanisme de référence pour consulter la communauté. Imaginez que la recommandation ou plutôt que le rapport final a des recommandations qui sont pertinentes

pour les gouvernements. Le Conseil de la GNSO va demander si le GAC qui a été consulté. Ou peut-être que la recommandation peut avoir des incidences sur la sécurité, la stabilité et la résilience. Et dans ce cas-là, on va demander si le SSAC a été consulté, ou peut-être qu'il y a quelque chose qui a trait aux opérateurs de la zone racine. Et donc dans ce cas-là, le conseil va demander si tout le monde a bien été consulté.

Donc c'est le conseil qui mène ce contrôle. Et comme je l'ai dit, il y a également des commentaires publics qui sont exigés dans le cadre du manuel PDP du Conseil. Et le conseil d'administration va aussi faire cela à l'étape 6, lorsque le conseil d'administration se penche sur le rapport et ils vont se demander si le Conseil a fait son travail et si le groupe de travail a accompli cette tâche en recueillant l'avis de la communauté. Donc, oui, il y a des exigences pour ce qui est de l'étape au conseil et au conseil d'administration, mais rien ne va atteindre le Conseil, encore moins le conseil d'administration, sans que ça n'a été discuté dans la communauté. Bonne question.

Et maintenant, passons aux comités consultatifs et donc Ozan va nous parler de l'At-Large. Juste à titre informatif, il nous reste 14 minutes.

OZAN SAHIN :

Je m'appelle Ozan Sahin et je suis aussi un membre de cette équipe de soutien à l'élaboration des politiques et je suis basé en Turquie. Donc Carlos a parlé de trois organisations de soutien et donc il y a quatre comités consultatifs. Celui que vous voyez donc tout en haut, c'est le comité At-Large qui dessert principalement les utilisateurs. L'organe

exécutif est l'ALAC, qui est composé de 15 membres et il y a donc deux membres de chaque organisation régionale. Il y en a cinq. Vous avez peut-être entendu parler de certaines : NARALO pour l'Amérique du Nord, l'AFRALO pour l'Afrique pour l'Afrique, l'EURALO pour l'Europe et l'APRALO pour la région Asie-Pacifique. Donc il y a deux membres de chaque région et puis, il y en a cinq qui sont nommés par le comité de nomination de l'ICANN.

Donc, sur le terrain, il y a donc ces structures At-Large. Il peut s'agir d'organisation, il peut s'agir de particuliers. Vous avez peut-être entendu parler de certaines organisations telles que la société Internet. Il y a beaucoup d'antennes qui sont aussi des structures At-Large qui contribuent au travail donc de ces structures At-Large. L'autre comité consultatif, c'est le GAC qui émet des avis sur les questions de politique publique, surtout en ce qui concerne les droits nationaux, les lois nationales. Et je sais qu'il y a environ 180 gouvernements au sein de ce GAC. Il y a donc aussi des avis qui sont émis et transmis au conseil d'administration. Tous les comités consultatifs émettent des avis au conseil d'administration d'une manière générale.

Maintenant, nous avons le troisième comité qui est le comité consultatif du système des serveurs racines, le RSSAC. Il s'occupe des opérations de l'administration, de la sécurité et de l'intégrité, donc du système de serveurs racines de l'Internet. Il y a donc des identificateurs de serveurs. Les représentants du RSSAC proviennent donc de ces opérateurs de serveurs racine. Il y a aussi des liaisons, des agents de liaison qui sont des partenaires.

Et quatrièmement, il y a le SSAC qui est le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Il émet donc des avis sur la sécurité et l'intégrité de l'Internet, et particulièrement le nommage et les allocations d'adresses. Donc, il y a encore une diapositive qu'on veut vous montrer qui vous montre l'élaboration des avis multipartites. C'est peut-être un peu difficile à voir. Vous pourrez donc consulter cette image plus tard. Maintenant, parlons du processus d'élaboration d'avis de l'ALAC. L'ALAC représente les utilisateurs finaux et contribue à émettre des avis transmis au conseil d'administration. Vous voyez des similitudes dans les phases, l'identification des thématiques et ensuite le cadrage des thématiques. Un membre de l'At-Large peut donc signaler une thématique. L'ALAC en débat pour déterminer quelle incidence sur les utilisateurs individuels et donc le cadre – si cela fait partie de notre mandat ou pas.

Les deux phases suivantes. Il y a la participation. Il y a les responsables donc de ces thématiques qui participent à l'élaboration de la politique, et les responsables de ces thématiques dirigent la rédaction de la réponse de l'ALAC. Ces personnes suivent les travaux et soumettent des rapports au comité consultatif et ils illustrent donc la position de l'ALAC sur le sujet concerné. Et enfin, c'est la phase de révision à des fins de consensus. Et ensuite, il y a un avis qui est émis et présenté au conseil d'administration de l'ICANN, à l'organisation ICANN et aux organisations de soutien et au comité consultatif.

Avant de vous présenter les processus que nous souhaitons mettre en lumière, je voudrais savoir si vous avez des questions sur le processus. Vous avez la parole. Je vois une dame dans la deuxième rangée.

ELLA TITOVA :

Merci. Je voudrais juste comprendre. Ella Titova, boursière de l'ICANN81. Je voudrais comprendre quand vous dites que la thématique est présentée à l'ALAC et c'est donc les membres de l'ALAC qui décident si cela entre dans le périmètre du mandat de l'ALAC. Et si ce n'est pas le cas, alors comment aboutit-on à un consensus? Merci.

OZAN SAHIN :

Merci. Oui, désolé, nous aurions dû discuter de cela. Donc, quand vous présentez votre position sur le fait que cela fait partie de notre mandat ou pas, cela est fait au sein de l'organisation At-Large régionales. Si elle aboutit à un consensus pour soutenir ou pas la position concernée, alors l'ALAC devra décider comment obtenir un consensus. Mais en réalité, je ne sais pas comment traiter cette question de savoir si cela fait partie du mandat ou pas. Peut-être qu'il faut, le cas échéant, échanger avec la personne qui a soulevé la thématique. Je ne suis pas sûr de la procédure.

IDA PADIKUOR NA-TEI :

Je m'appelle Ida, boursière de l'ICANN81, et je m'exprime en mon propre nom. Je suis nouvelle au sein de l'ICANN. Ma question est peut-être drôle, mais je sais que la plupart des comités consultatifs sont composés de bénévoles. Je voudrais juste confirmer que le GAC, le

RSSAC, le SSAC... Est-ce que tous ces comités sont composés de bénévoles?

OZAN SAHIN :

C'est une bonne question. Je pensais en avoir parlé, mais peut-être que j'ai oublié. Pour l'At-Large, oui, ce sont des bénévoles. Je reviens aux quatre comités consultatifs. Vous pouvez faire donc partie d'une organisation At-Large régionale. En ce qui concerne le GAC, les gouvernements ont l'autorité de nommer des représentants au sein du GAC. En ce qui concerne le RSSAC, les opérateurs de serveurs racine vont nommer leurs représentants et il y a 12 opérateurs de serveurs racine. Donc il y aura des agents de liaison qui seront nommés. Il s'agit donc d'augmenter le vivier de personnes expérimentées et il y a des personnes qui peuvent demander à faire partie de ce groupe qui s'appelle caucus, au sein donc du comité consultatif. Vous pouvez donc contribuer au sein d'un caucus au sein du RSSAC. En ce qui concerne le SSAC, il y a des experts techniques au sein du SSAC. Donc l'adhésion à ce comité se fait sur concours et il y a une procédure pour devenir membre de ce comité consultatif. Et donc c'est sur dossier. J'espère que cela répond à votre question.

SIRANUSH VARDANYAN :

Il nous faut conclure maintenant, Ozan, si vous voulez bien conclure.

MIRA FAJRIYAH :

Mira, boursière d'Indonésie. Il y a cette tendance qui se dégage. Donc il y a des organisations de soutien qui traitent des numéros, des noms et

des numéros. Et donc cette organisation de soutien cadre les noms et les nombres, afin qu'ils soient réglementés par la communauté.

J'aimerais savoir s'il y a une justification pour établir le RSSAC en tant que comité consultatif, et non pas d'organisation de soutien.

OZAN SAHIN :

Merci. Très bonne question. Juste pour clarifier les ressources de numéros Internet sont gérés par les registres Internet régionaux. Concernant votre question concernant le RSSAC, oui, c'est un comité consultatif, mais les opérateurs de serveurs racine il y a dix ans, ont considéré qu'il était opportun de réexaminer la structure de gouvernance et s'il était opportun de la faire évoluer.

Donc ils ont créé des ateliers, des téléconférences, des réunions et ils ont établi des principes qui doivent être suivis au sein du système des serveurs racine. Et il y a une publication RSSAC 37 et ensuite 38 portant notamment sur le système de gouvernance.

Ensuite, il y a eu une recommandation au conseil d'administration de l'ICANN pour examiner cela, pour étudier au sein d'un groupe polyvalent la gouvernance des systèmes de serveurs racine. Et donc ce groupe se réunit depuis cinq ans, qui se réunira donc à l'ICANN81 et proposera peut-être des recommandations pour avoir un modèle différent. Vous pouvez suivre leur séance mardi, mercredi, jeudi.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Ozan. Et maintenant, nous ne pouvons plus prendre d'autres questions. J'apprécie vos interventions et votre présence, Carlos et Ozan. La totalité de cette présentation sera disponible en ligne et tous les groupes communautaires viendront expliquer comment ils travaillent sur l'élaboration des politiques. Mais cela a été une très bonne vue d'ensemble. Et nous vous remercions de votre participation et de nous avoir consacré votre temps. La séance est levée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]